

II. LES POLITIQUES DE L'EMPLOI :

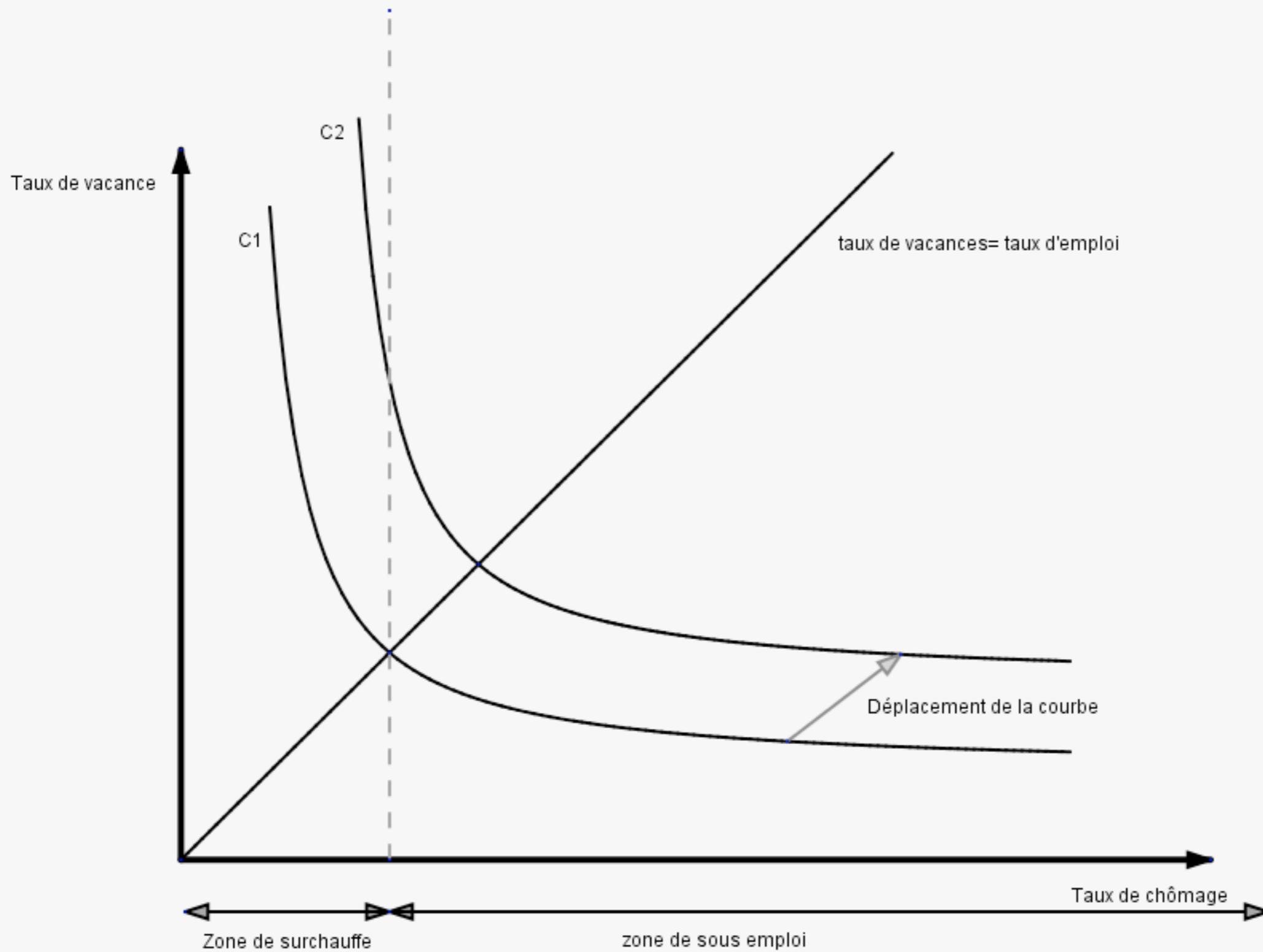
II.A) CHÔMAGE STRUCTUREL OU CHÔMAGE CONJONCTUREL ?

- Problème macroéconomique : comment distinguer le chômage conjoncturel et structurel ?
- Problème décisif pour les politiques de l'emploi : quelle priorité ?
 - politique conjoncturelle agit sur la demande globale
 - politique structurelle agit sur l'offre globale
- Comment séparer les deux ?

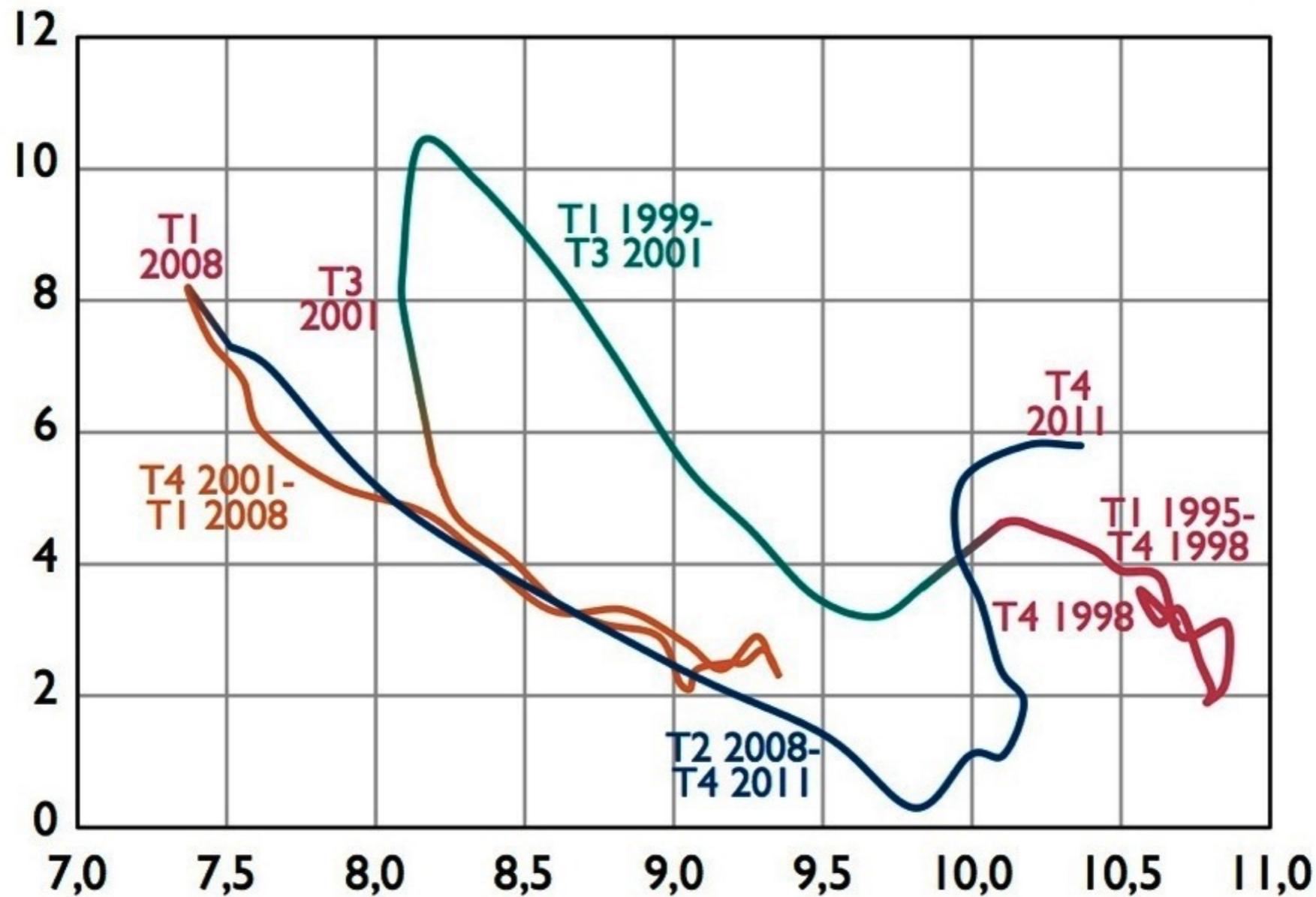
● Éléments de cadrage sur la macroéconomie du chômage aujourd'hui

- Articuler la croissance de longue période et le soutien à l'activité de courte période : l'enjeu des politiques économiques aujourd'hui.
- Distinguer croissance effective et croissance potentielle :
 - **croissance potentielle** = taux de croissance lié à un plein usage des facteurs de production, avec des prix flexibles
 - **croissance effective** = croissance observée
 - **output gap** = écart entre les deux en pourcentage
 - la croissance potentielle n'implique pas l'absence de chômage, mais l'absence de chômage d'origine conjoncturelle.

la courbe de Beveridge



(axe des abscisses : taux de chômage en % ; axe des ordonnées : facteurs limitant la production : travail, en % des réponses)



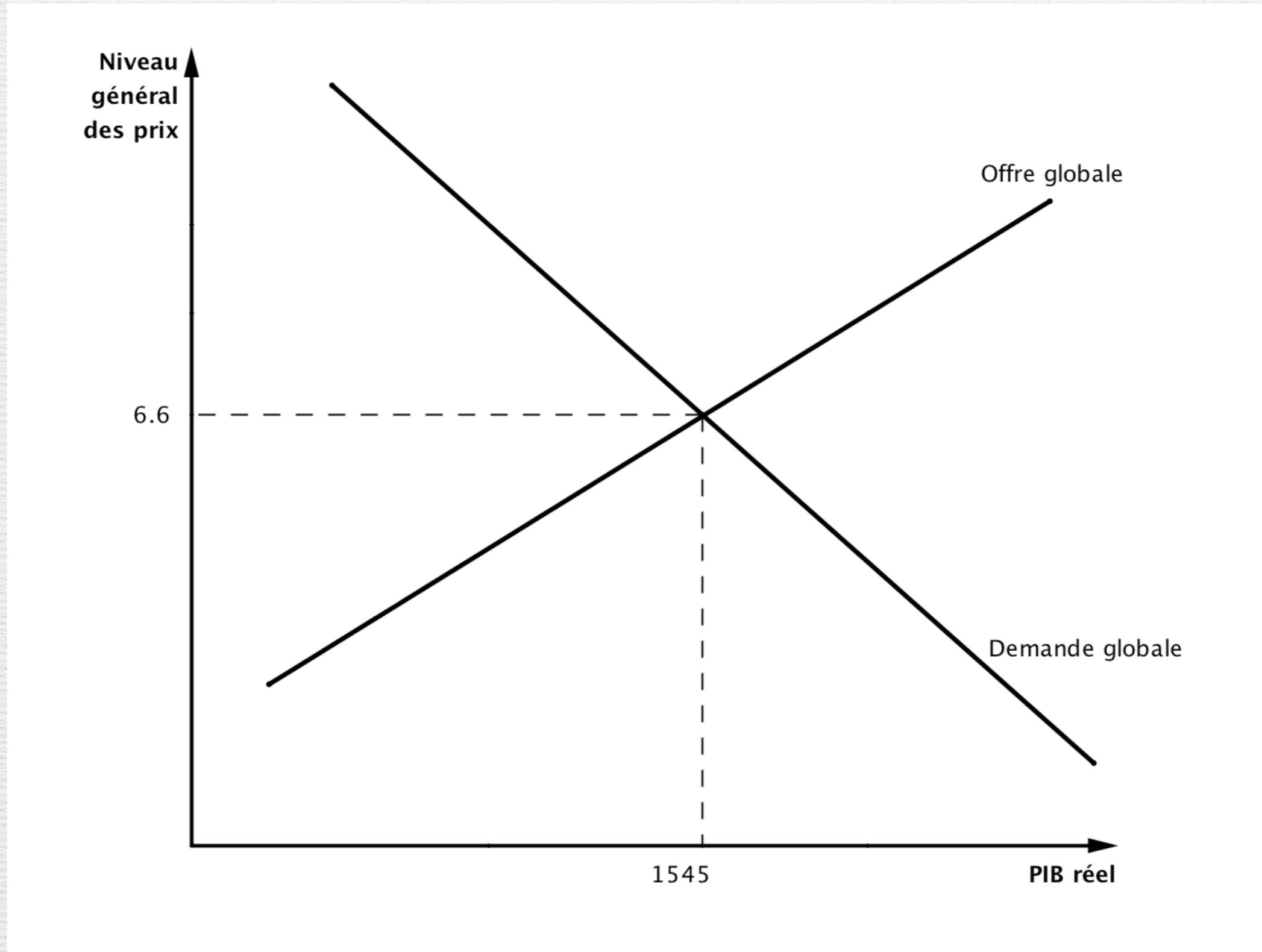
Sources : Commission européenne ; Eurostat

- L'approche théorique de la politique économique :
 - modèle OG-DG pour déterminer les réponses de politique économique appropriées:
 - la courbe de demande globale dépend de facteurs « keynésiens »
 - la courbe d'offre globale dépend de facteurs « structurels », selon les imperfections du marché du travail et la rigidité des prix
 - chocs d'offre et chocs de demande non anticipés ne doivent pas recevoir les mêmes réponses :
 - exemple de choc de demande : crise financière de 2008
 - exemple de choc d'offre : la hausse des coûts de production due au choc pétrolier en 1974

Le modèle offre globale - demande globale

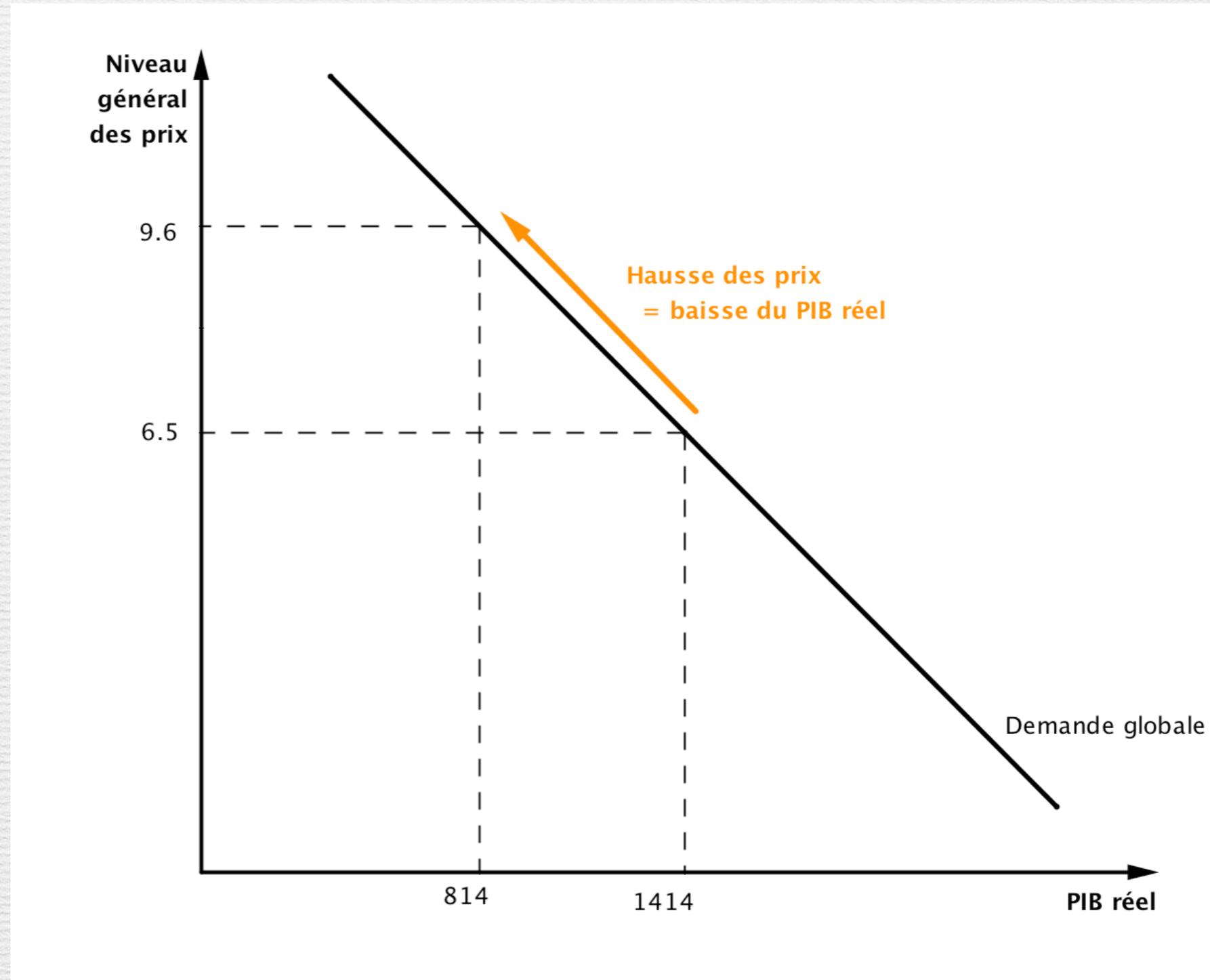
- Compléter le modèle IS-LM, centré sur la relation entre demande globale et revenu national
- Intégrer la flexibilité des prix au coeur du modèle
- Comprendre les chocs d'offre, et pas seulement les chocs de demande
- Articuler les marchés de biens et de la monnaie au marché du travail
- Articuler long terme et court terme
- Une logique mixte, keynésienne et classique, selon les hypothèses retenues

L'équilibre de l'offre globale et de la demande globale



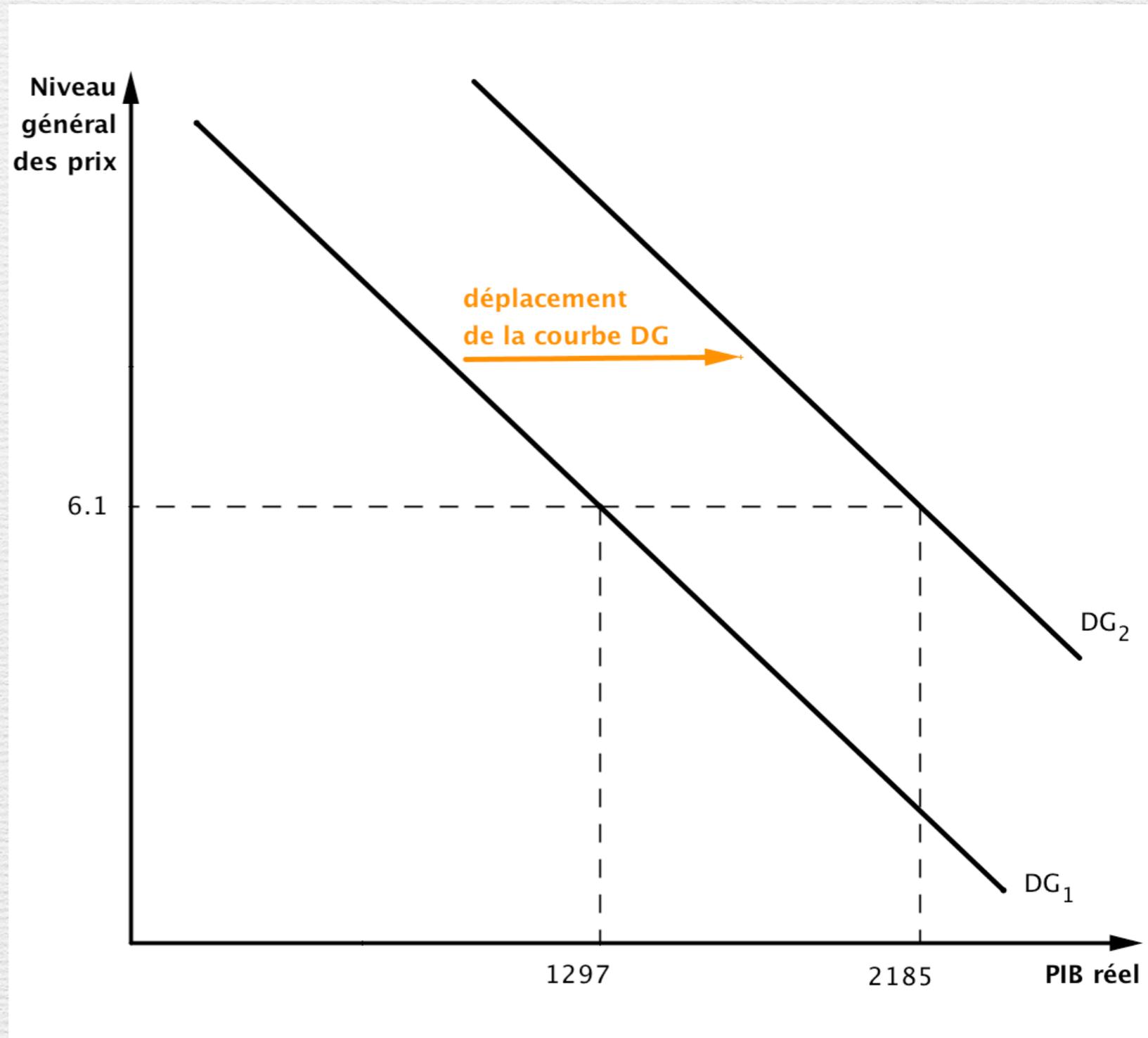
La construction de la courbe de demande globale

- Demande globale :
 $PIB = C + I + G + (X - M)$
- P = niveau général des prix
Indice d'ensemble des prix des biens et services
- Double effet d'une hausse de P :
 - effet de richesse : baisse du pouvoir d'achat des détenteurs d'actifs
 - effet sur les taux d'intérêt : hausse des taux d'intérêt si P augmente
- Pente négative de la demande globale
- Ne pas confondre avec la courbe de demande d'un bien : mécanisme macroéconomique



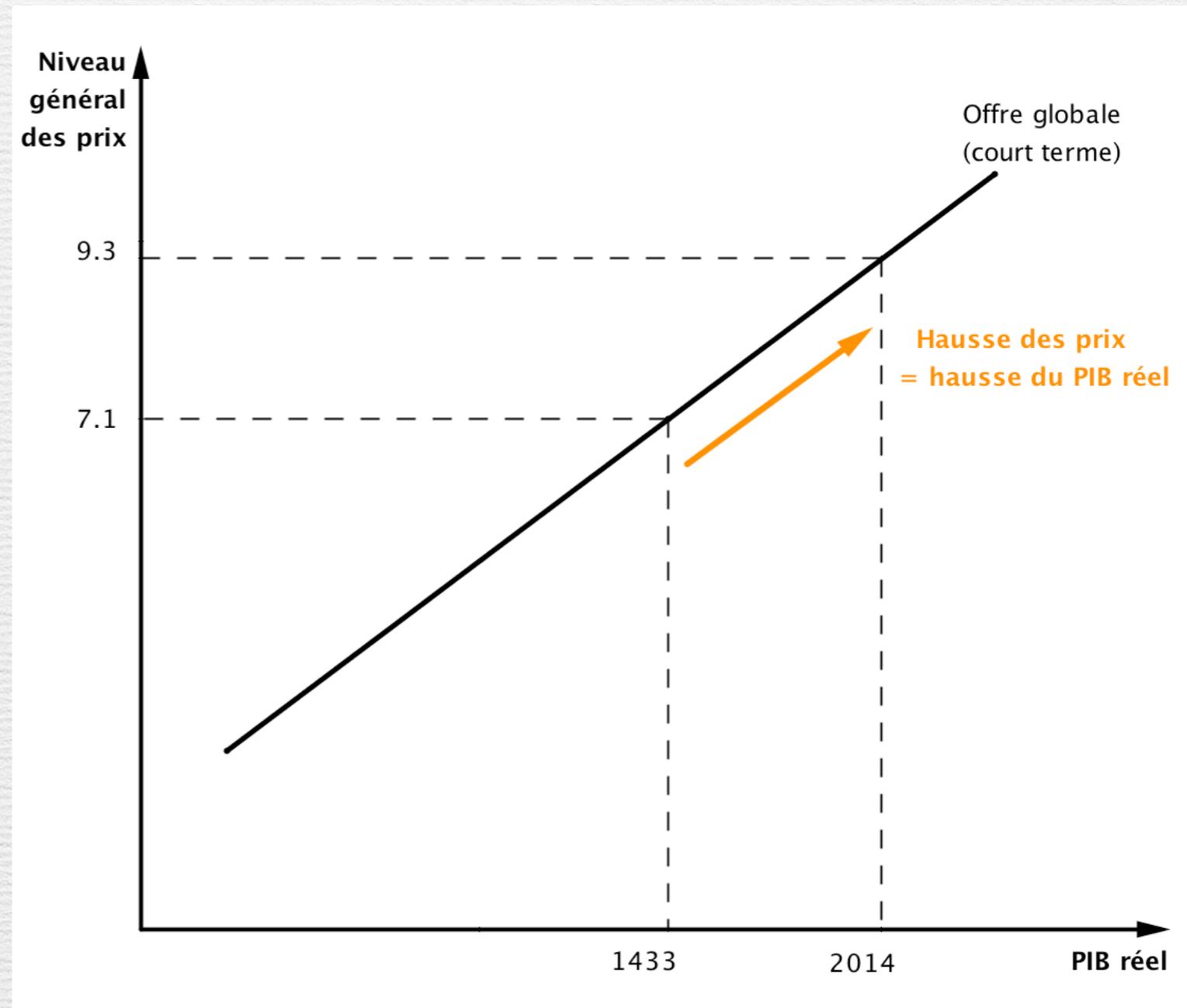
Les déplacements de la courbe de demande globale

- Déplacement vers la droite de DG :
 - hausse de la dépense publique
 - baisse des impôts
 - expansion monétaire
 - amélioration des anticipations
 - hausse de la valeur réelle des actifs des ménages

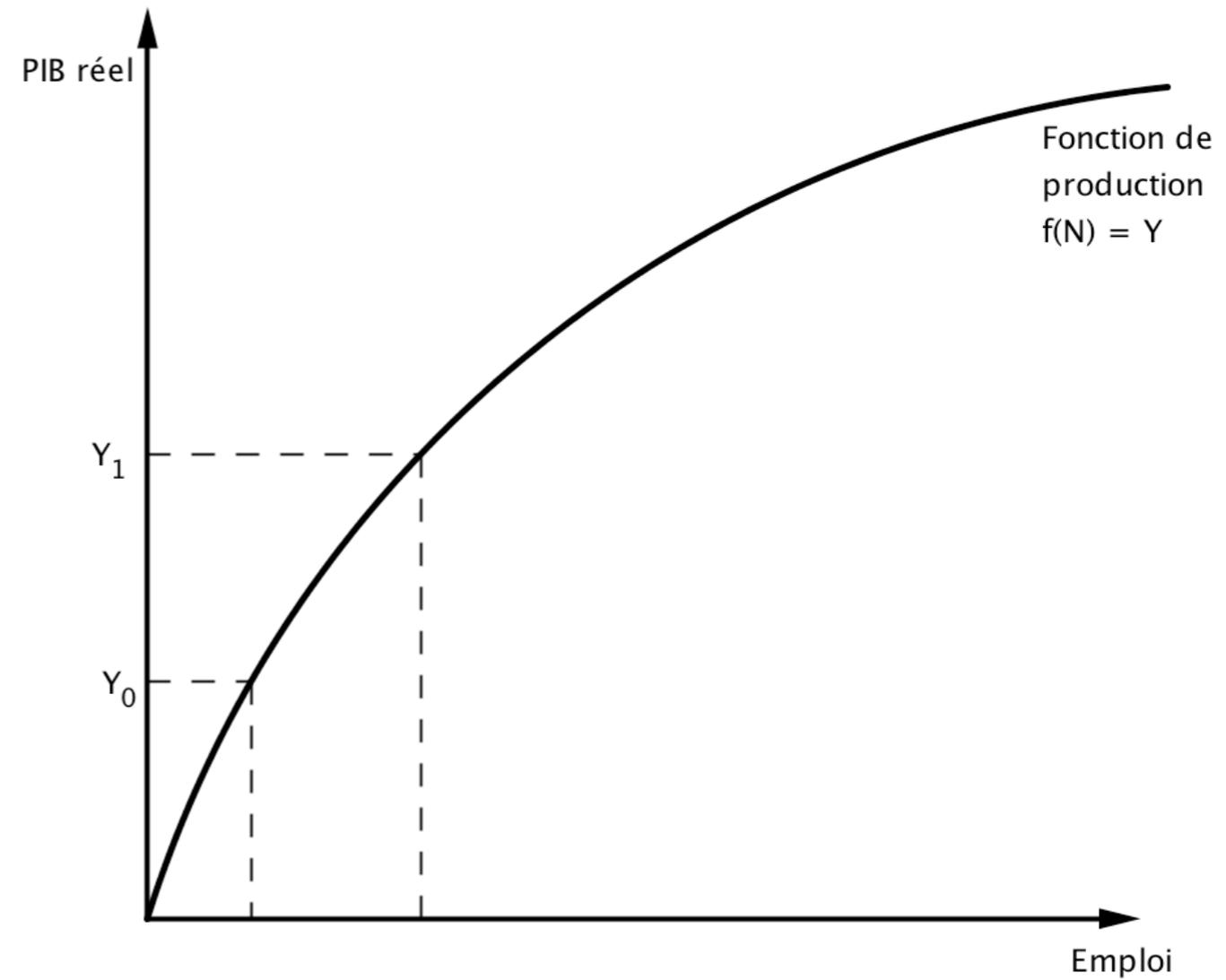
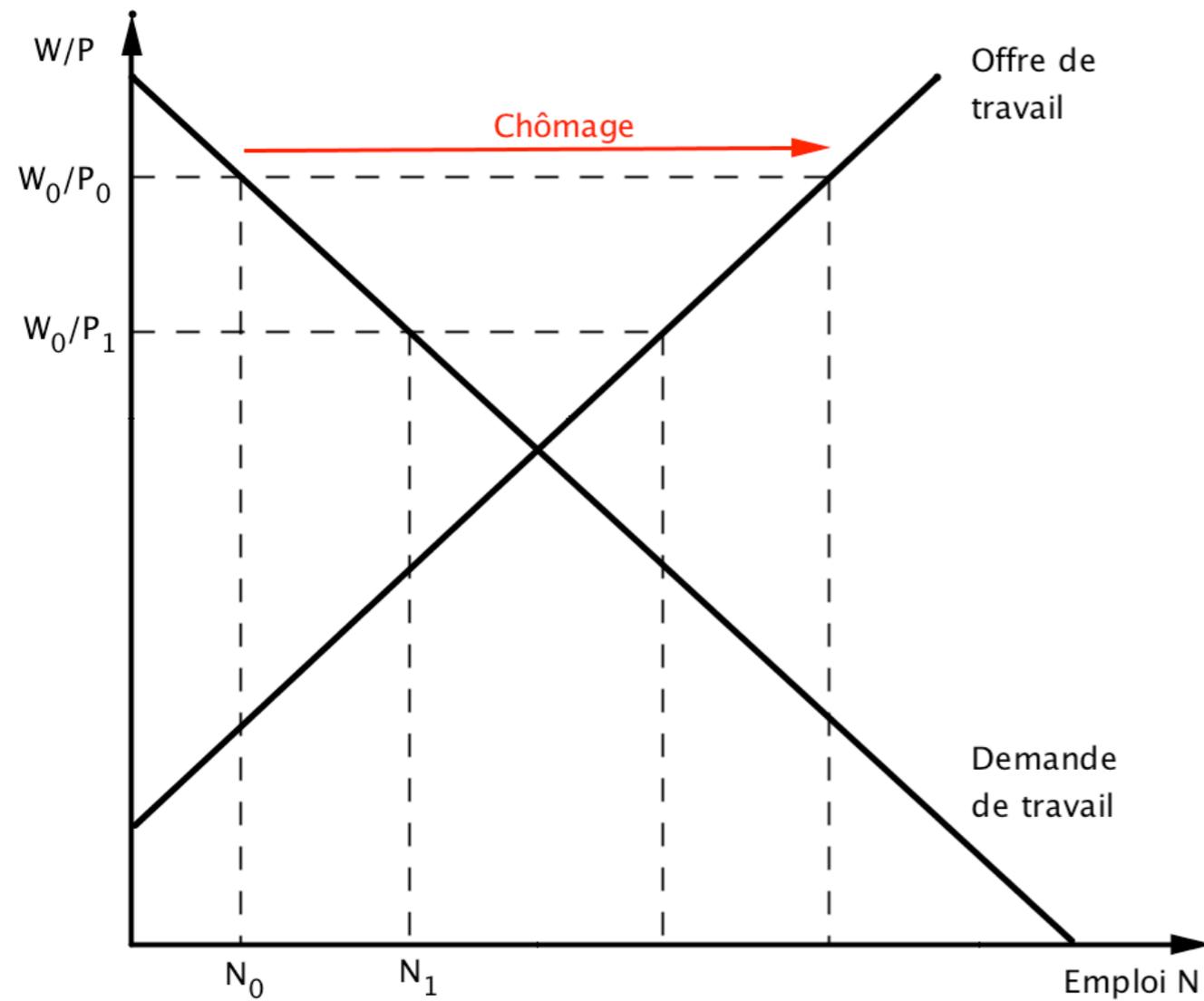


La construction de la courbe d'offre globale

- L'offre globale dépend :
 - du niveau général des prix
 - rigidité des salaires nominaux W
 - rigidité des autres coûts de production
- Si P augmente,
 - le profit des firmes augmente pour un niveau donné de W
 - les entreprises souhaitent produire davantage
 - le chômage diminue

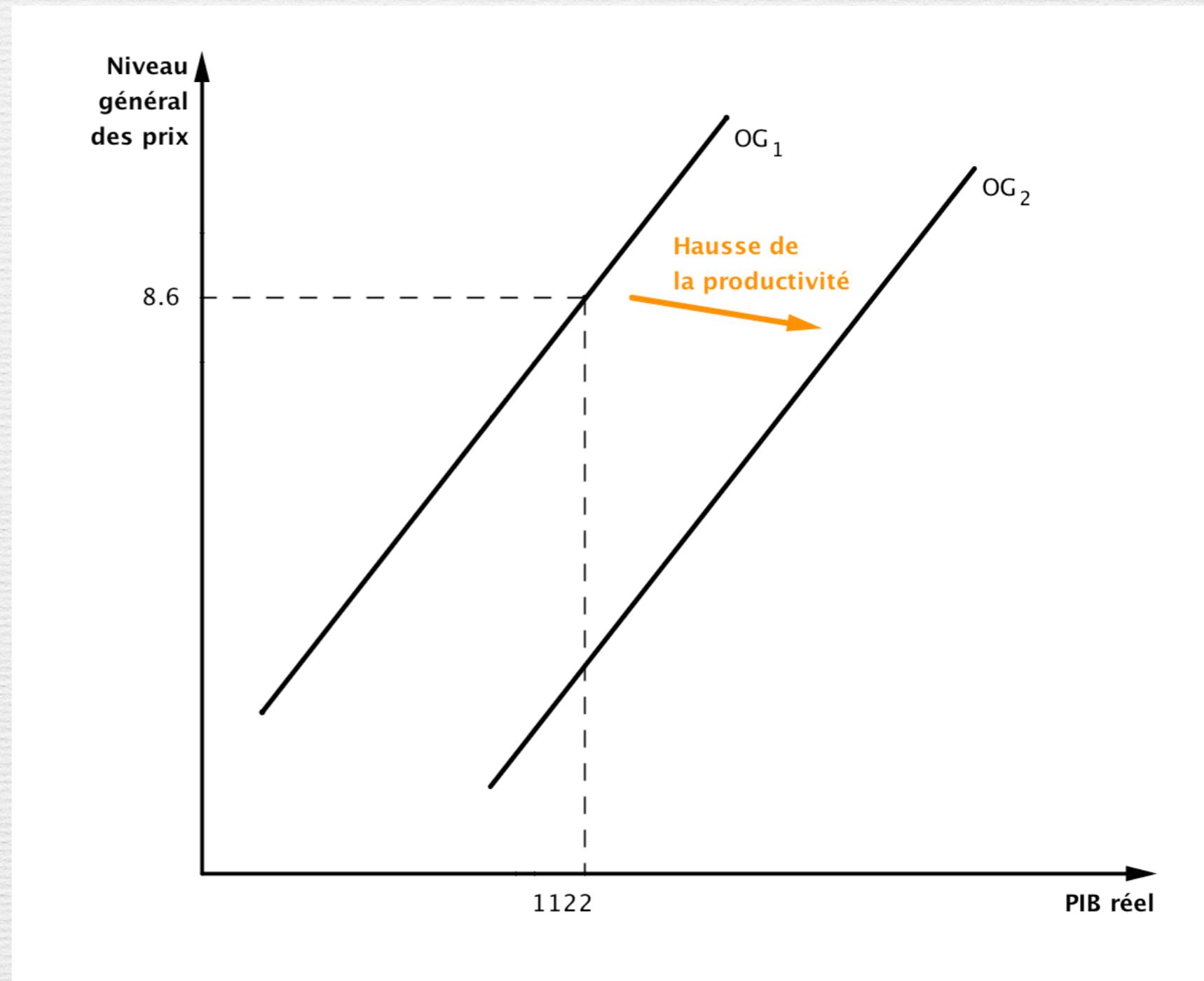


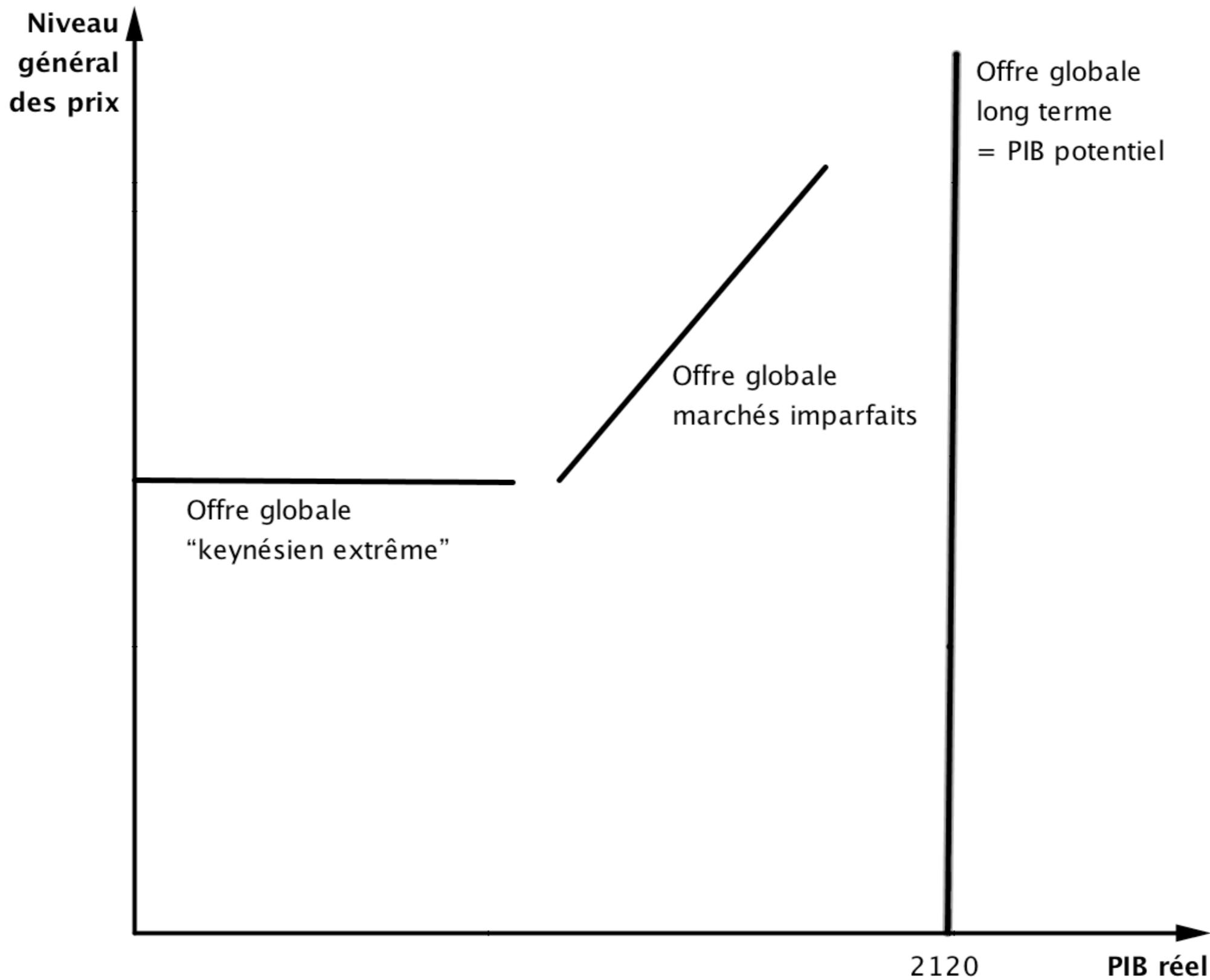
Offre globale et marché du travail



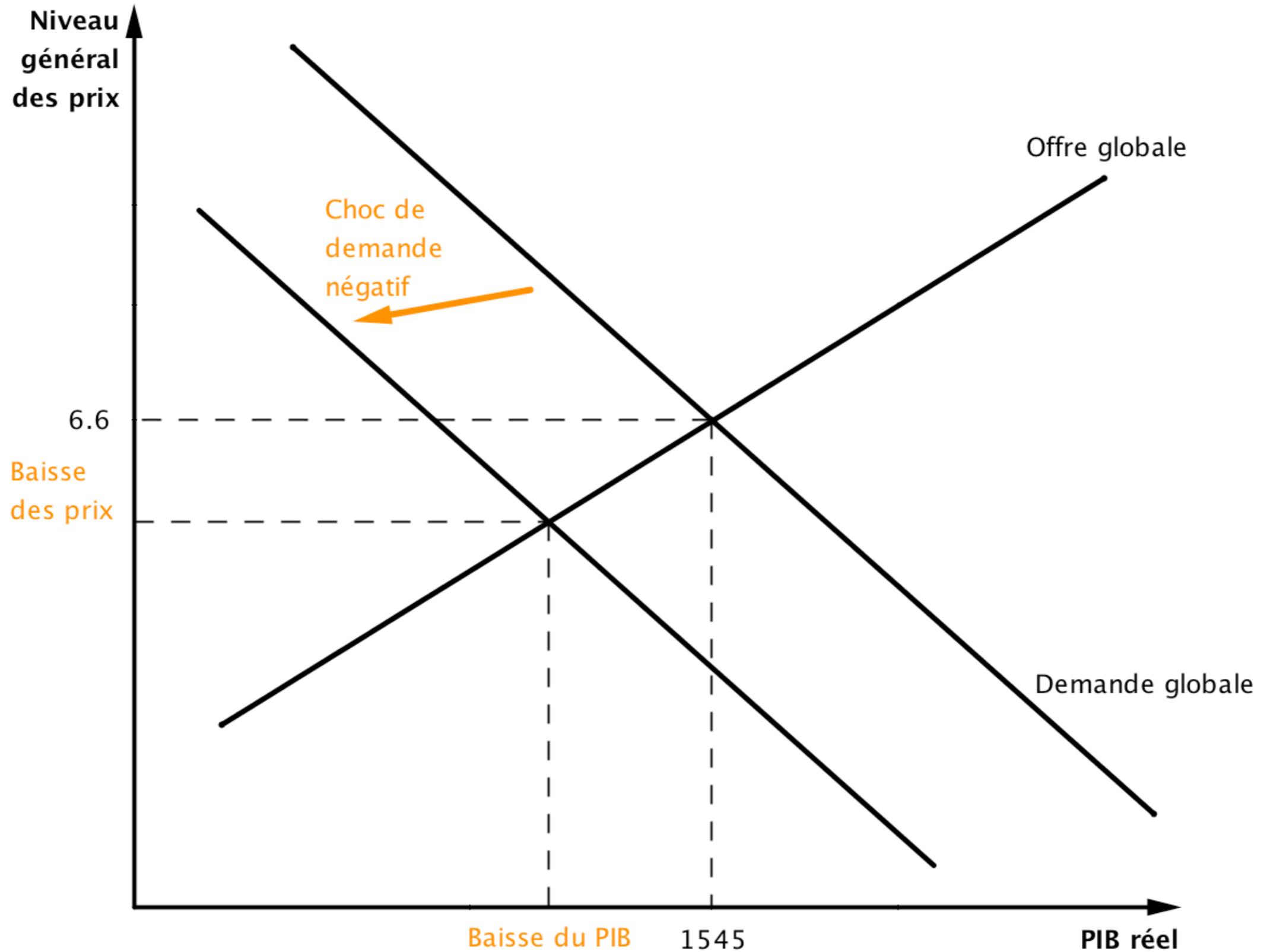
Les déplacements de la courbe d'offre globale

- Déplacement à droite de la courbe OG :
 - baisse des prix des consommations intermédiaires
 - baisse des salaires nominaux
 - hausse de la productivité

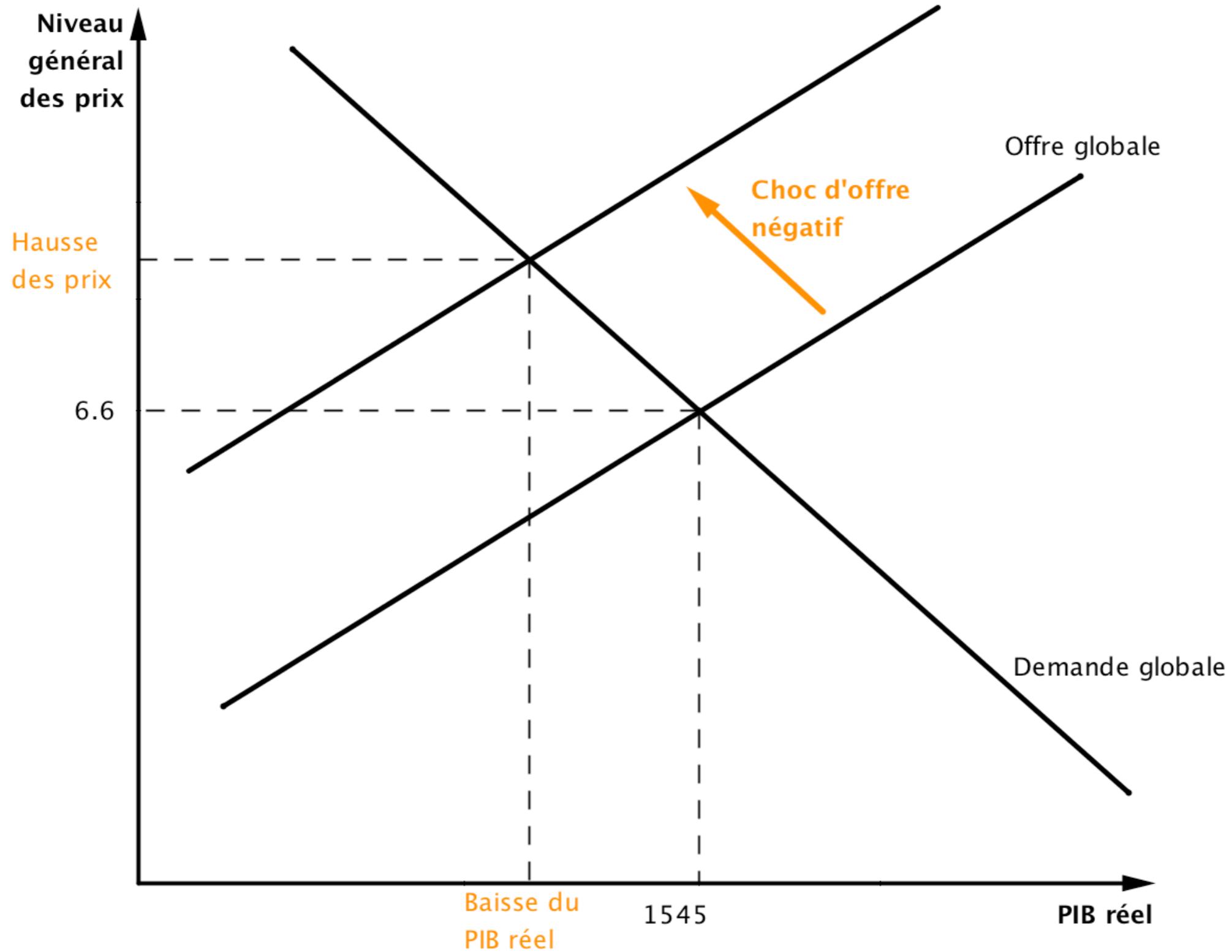




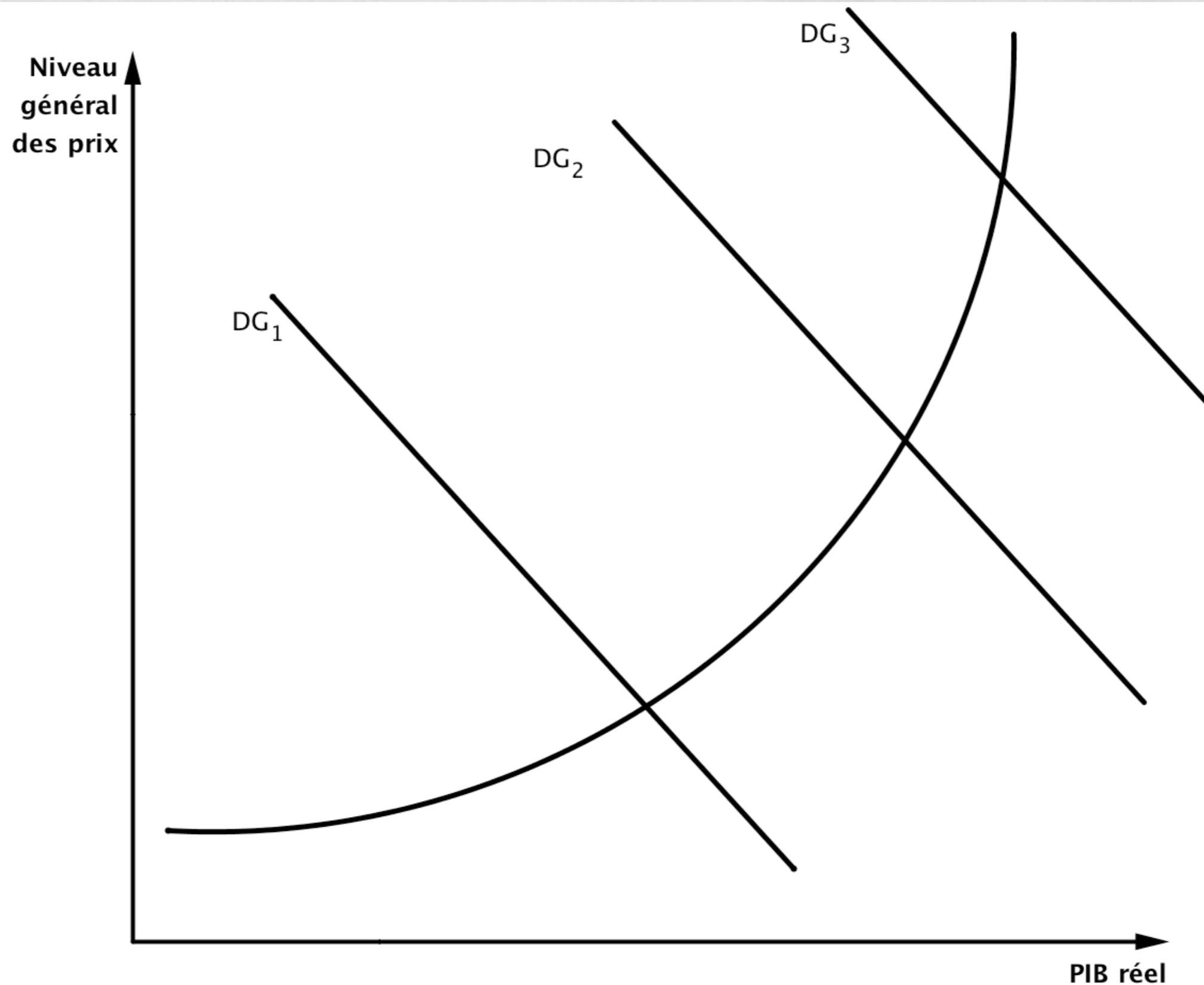
Un choc de demande : une réponse keynésienne



Un choc d'offre : une réponse classique



La politique de soutien à la demande est inégalement efficace selon la courbe d'offre agrégée



● Politique conjoncturelle ou politique structurelle ?

- Politique conjoncturelle :
 - agir sur la demande globale par la politique budgétaire ou la politique monétaire
 - politique structurelle sur le marché du travail : agir sur le niveau d'emploi à long terme
- Politique de l'emploi active et passive : distinction introduite par l'OCDE en 1988.
- Diversité des politiques de l'emploi selon les « types de capitalisme » (B. Amable)

Les politiques actives et passives de l'emploi (2010, % du PIB)

	Etats-Unis	France	Allemagne	Danemark	Espagne
Revenus de remplacement	0,76	1,45	1,28	1,2	3,10
Préretraites	0,0	0,01	0,05	0,37	0,04
Total politiques passives (1)	0,76	1,46	1,34	1,57	3,14
service pour l'emploi	0,04	0,30	0,38	0,51	0,17
formation professionnelle	0,04	0,38	0,31	0,42	0,20
mesures d'incitation à l'emploi	0,01	0,11	0,10	0,32	0,26
réadaptation et emplois protégés	0,03	0,07	0,03	0,66	0,04
création directe d'emplois	0,01	0,22	0,05	0,0	0,10
aides à la création d'entreprises	0,0	0,05	0,08	0,0	0,12
Total politiques actives (2)	0,14	1,14	0,94	1,91	0,81
Total des dépenses publiques pour l'emploi (1 + 2)	0,90	2,59	2,28	3,48	4,03
<i>Taux d'emploi (20 - 64 ans)</i>	<i>70,5</i>	<i>69,2</i>	<i>74,9</i>	<i>75,8</i>	<i>62,5</i>
<i>Taux de chômage</i>	<i>9,6</i>	<i>9,7</i>	<i>7,1</i>	<i>7,5</i>	<i>20,1</i>

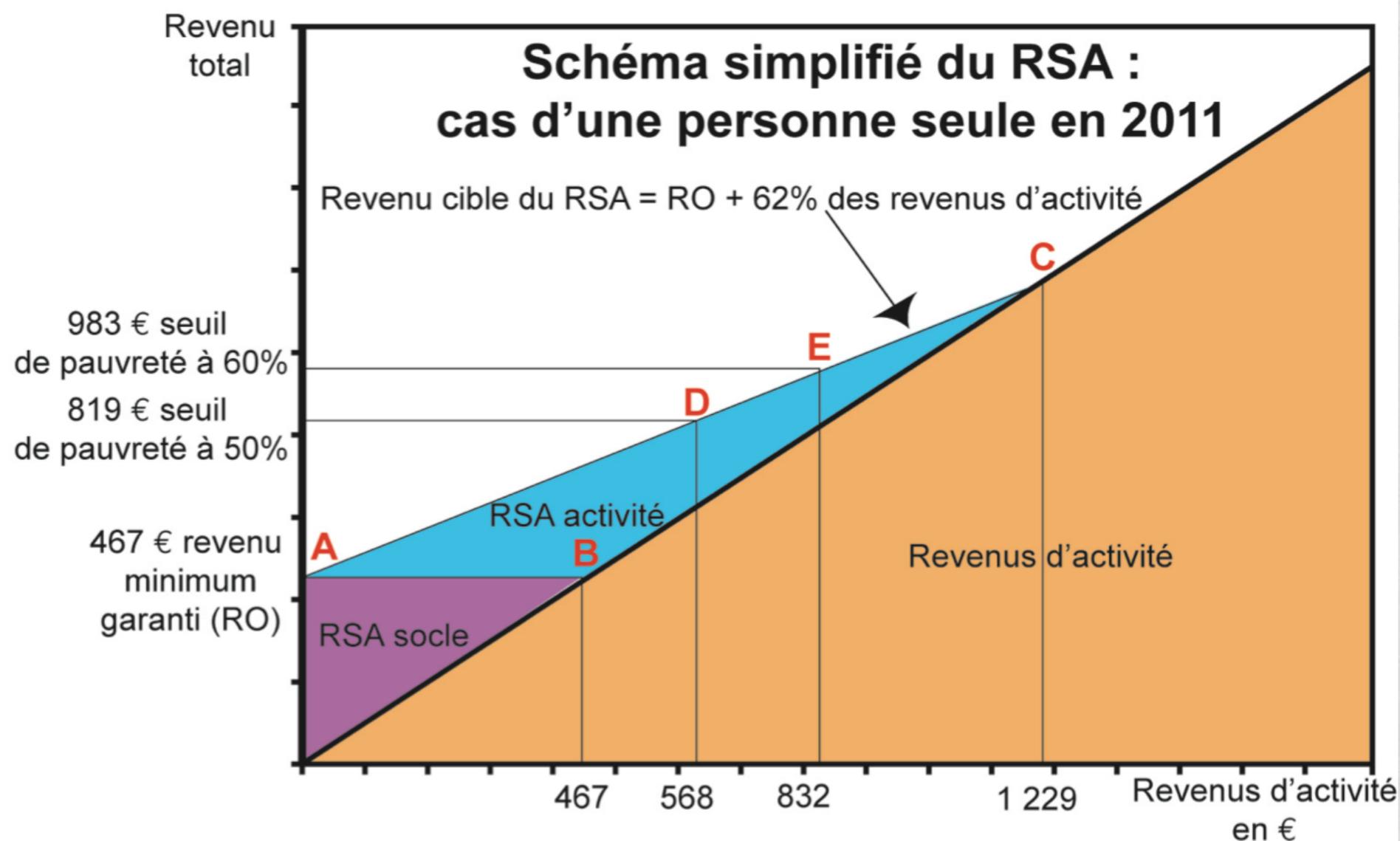
II.B) LES POLITIQUES ACTIVES : STIMULER L'OFFRE ET LA DEMANDE DE TRAVAIL

- Une incitation agit sur le comportement d'un agent quand il n'est pas connu d'avance (asymétrie d'information par exemple). Deux types d'incitations au coeur des politiques actives :
 - Incitations monétaires : mesures fiscales, aides et subventions
 - Incitations non monétaires : mesures réglementaires agissant sur les comportements
- Les incitations peuvent agir sur l'offre ou la demande
- Des débats sur chaque type d'incitation
- Trois exemples abordés ici

● L'incitation monétaire à travailler : le débat autour du RSA.

- création du RMI en 1988.
- Risque de trappe à pauvreté : pas de gain significatif de revenu en prenant un emploi.
- Création du RSA à l'issue de trois ans de débats portés par M. Hirsch, «haut commissaire aux solidarités actives» de 2007 à 2010.
- Principe du RSA :
 - RSA socle
 - RSA activité (dit « RSA chapeau »)

Le principe du RSA, cas d'une personne célibataire



A : revenu garanti en cas d'inactivité (anciens RMI et API).

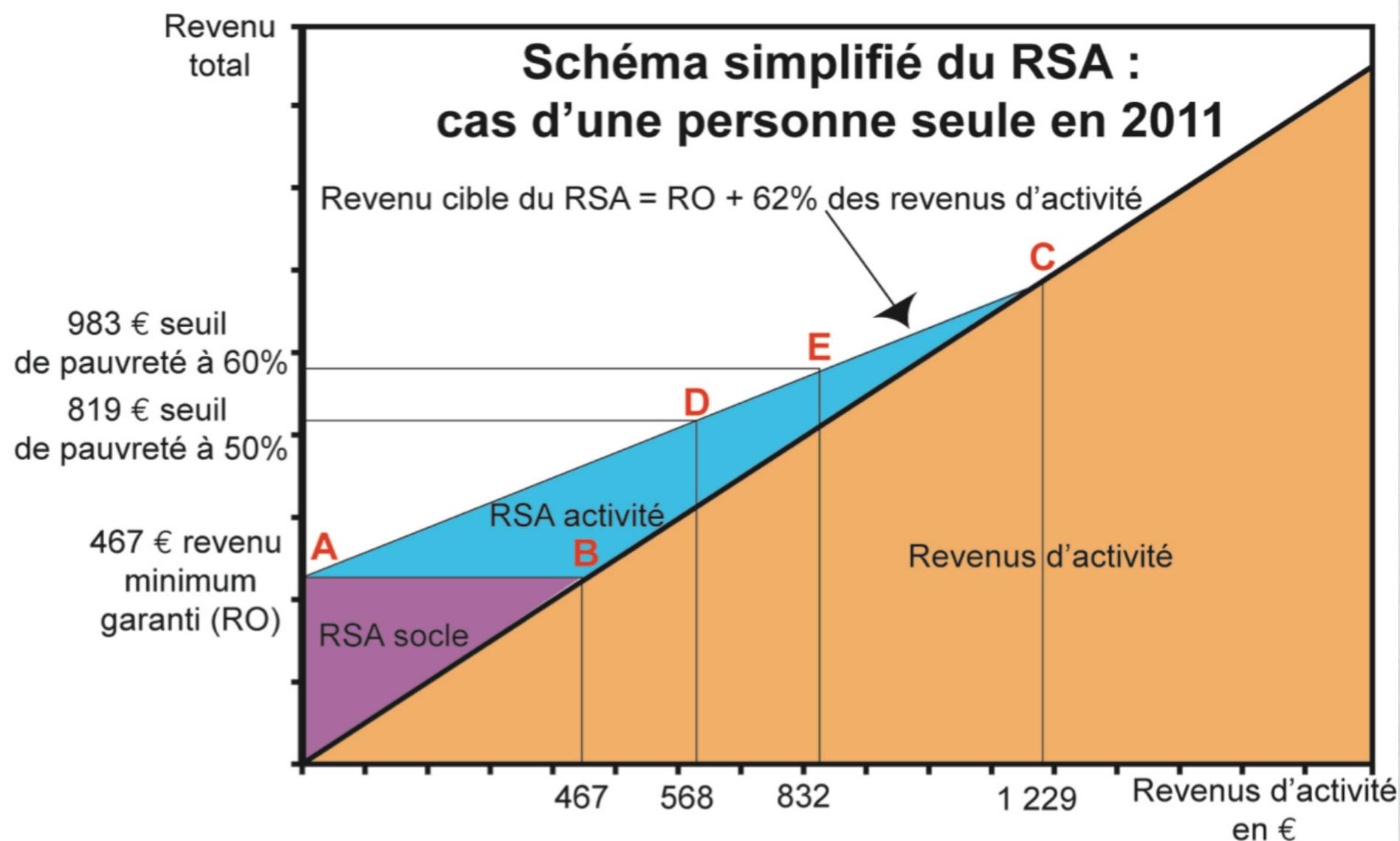
B : point de sortie du RSA socle.

C : point de sortie du RSA englobant : au-delà, le RSA s'annule.

D : point de sortie de la pauvreté (seuil à 50%)

E : point de sortie de la pauvreté (seuil à 60%)

Le principe du RSA, cas d'une personne célibataire



A : revenu garanti en cas d'inactivité (anciens RMI et API).

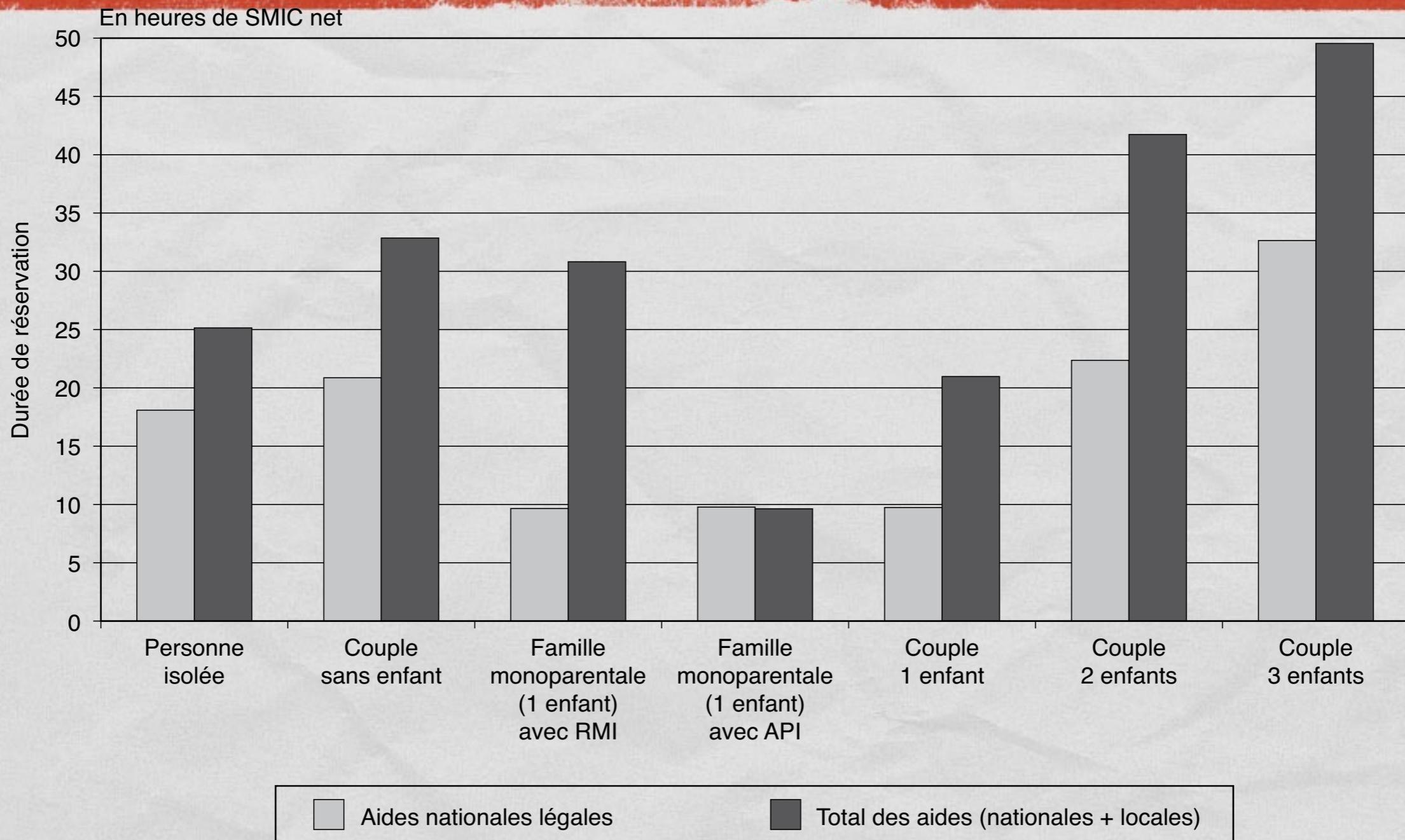
B : point de sortie du RSA socle.

C : point de sortie du RSA englobant : au-delà, le RSA s'annule.

D : point de sortie de la pauvreté (seuil à 50%)

E : point de sortie de la pauvreté (seuil à 60%)

- les limites du RSA : situation familiale, niveau des aides locales et faiblesse de l'incitation à travailler

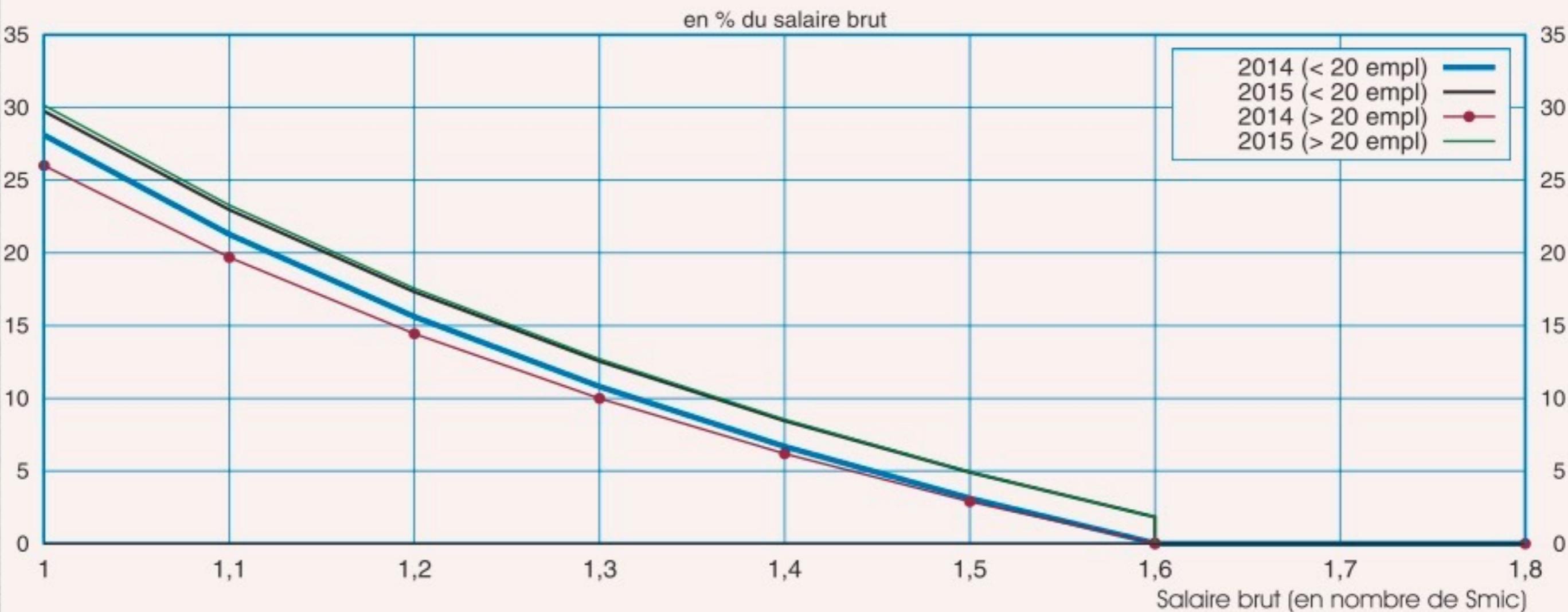


- La « durée de réservation : nombre d'heures de travail au SMIC nécessaires pour compenser au moins les aides touchées

● La demande de travail et les allègements de charges sociales

- Principe : les travailleurs à bas salaires ont une faible productivité et sont sensibles au coût du travail. Des allègements de charges ou des aides à l'emploi peuvent aider l'emploi.
- Le coeur des politiques de l'emploi depuis les 1993 (mesures Balladur) : allègement des cotisations sociales sur les bas salaires.
 - plus de 20 milliards d'euros par an depuis 2010.
 - une évaluation positive de l'impact mais couteuse
- Contexte du « Pacte de responsabilité » aujourd'hui
- Ou fixer le bon niveau de l'allègement et sa progressivité ?
 - débat sur le risque de « trappe à bas salaire »
- De nombreux métiers de la santé concernés : aides à domicile, aides soignants, etc.

Les allègements de charge sociale dans le cadre du pacte de responsabilité



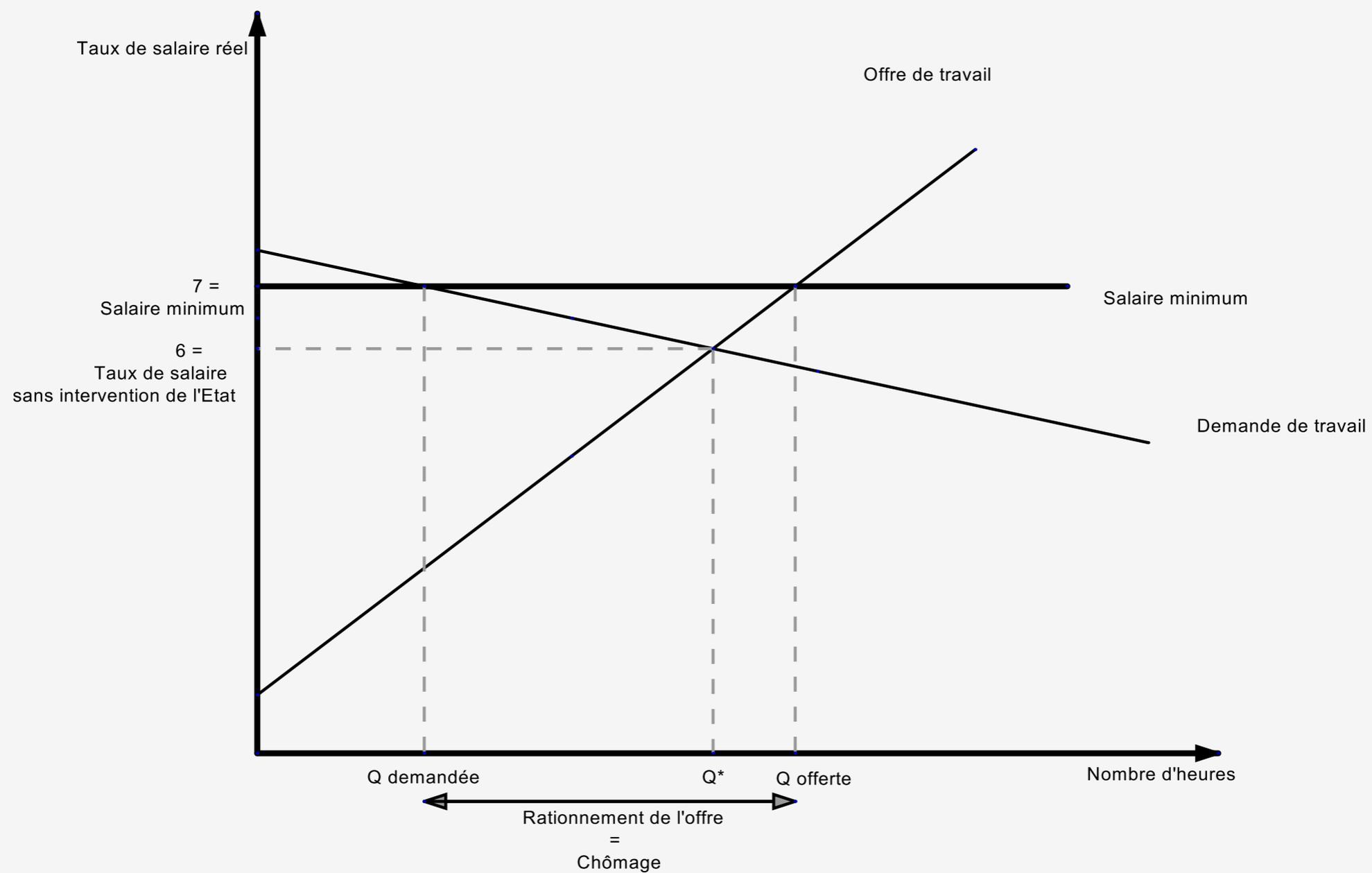
Sources : LFRSS 2014 et PLFSS 2015, calculs Insee

Source : INSEE, Note de conjoncture 2014.

● les incitations non monétaires sur la demande de travail

- Débat sur le contrat unique aujourd'hui
 - modèle des pays d'Europe nordique
 - problème de la segmentation du marché du travail
 - l'emploi est créé majoritairement en flux sur des CDD, et présent en stock majoritairement sur des CDI : une divergence d'intérêt
 - problème de « l'insécurité juridique »
 - un débat récurrent : rapport Cahuc 2004 sur la sécurité sociale professionnelle. Transférer les droits des emplois vers les travailleurs

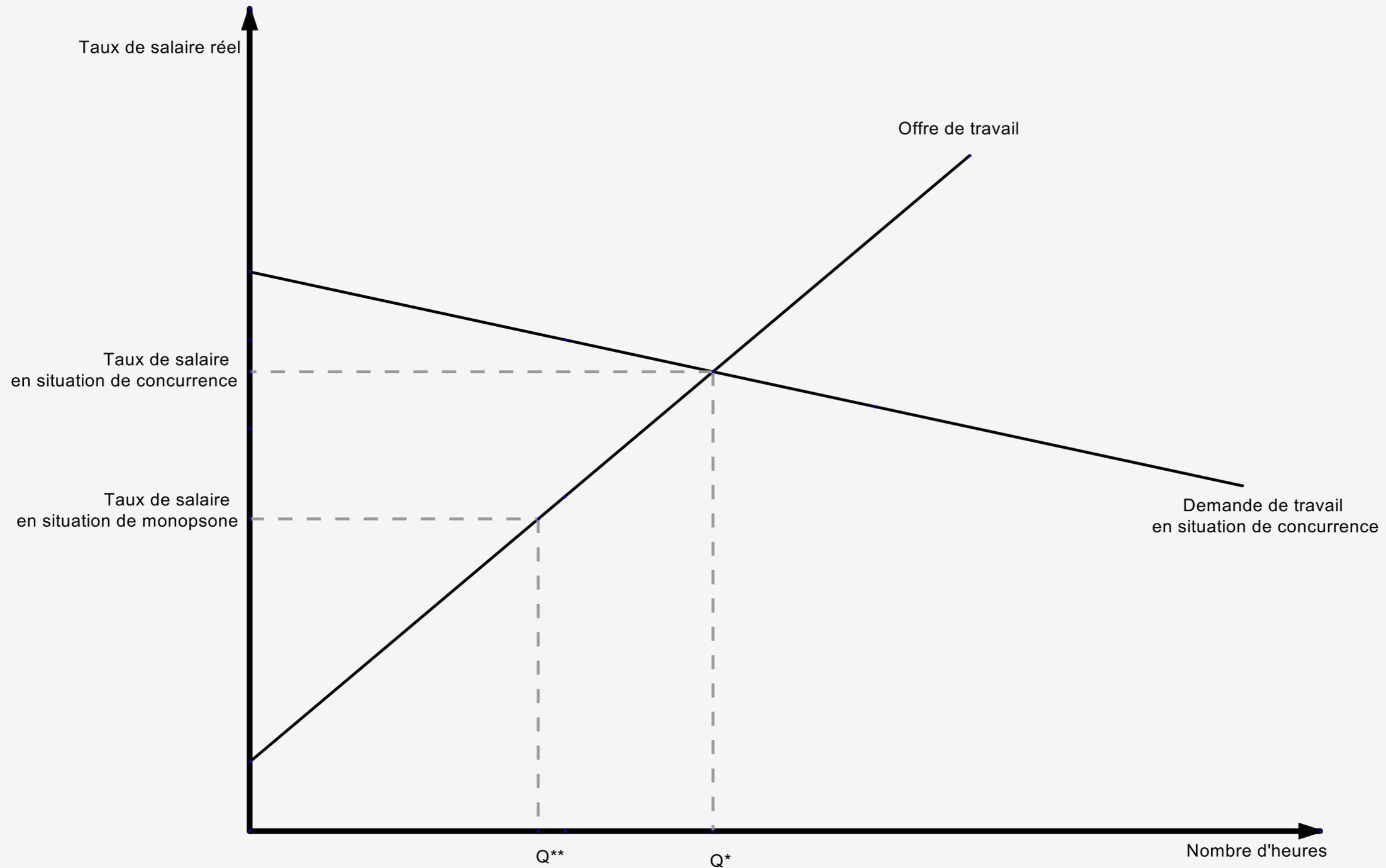
II.C) LE SMIC, ENNEMI DE L'EMPLOI ?



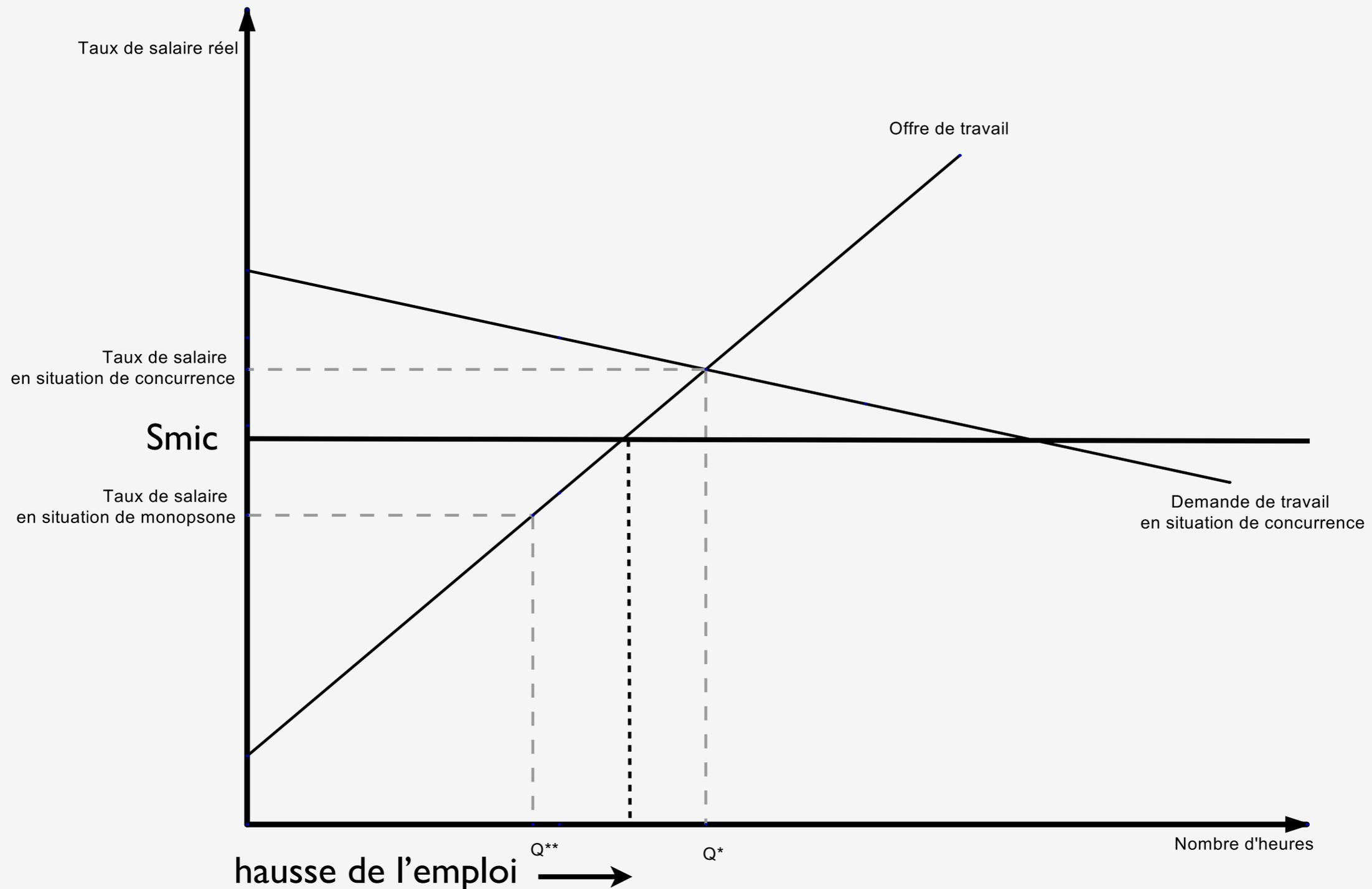
● Les études empiriques sur l'impact du salaire minimum

- Expériences naturelles et expériences contrôlées
- D. Card et A. Krueger (1994) :
 - hausse du salaire minimum de 4,25\$ de l'heure à 5,05\$ en avril 1992, l'étude porte sur l'effet dans les fast foods du New Jersey (groupe test)
 - salaire minimum inchangé dans l'Etat voisin de Pennsylvanie (groupe de contrôle)
 - L'Etude montre que la demande de travail dans les fast foods du New Jersey a légèrement augmenté, contrairement aux prédictions du modèle de base
- Expérience reconduite dans un grand nombre de pays

Le modèle du monopsonne : pourquoi le salaire minimum peut-il augmenter l'emploi ?



Le modèle du monopsonne : pourquoi le salaire minimum peut-il augmenter l'emploi ?



- Différents enjeux persistent :
 - Un salaire minimum ou des salaires minimum, variables selon les régions ou selon les branches ?
 - comment évaluer les effets de bouclage macroéconomique du SMIC ?
 - Importance de l'écart entre le SMIC et le salaire médian
 - Risque des trappes à bas salaires
- Deux positions opposées :
 - Pour G. Cette et P. Cahuc, un SMIC unique et national est inefficace
 - Pour P. Askenazy, pas de preuve de l'inefficacité de notre modèle de SMIC.

III. IDENTITÉS PROFESSIONNELLES, RELATION SALARIALE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

III.A) ORGANISATIONS DU TRAVAIL ET GROUPES PROFESSIONNELS

● Qu'est-ce qu'une profession ?

- deux approches des professions :
 - approche fonctionnaliste des professions :
 - une compétence exclusive reconnue dans un domaine
 - un niveau de qualification élevé
 - une grande autonomie d'exercice
 - certains métiers ne sont pas des professions (occupations)
 - approche interactionniste :
 - un «folk concept» (H. Becker, 1956)
 - toute profession cherche à se réserver un domaine de compétence

● L'approche interactionniste des groupes professionnels

- Everett Hughes, Le regard sociologique
- Un métier émerge quand il a un **mandat** qui s'impose aux autres pour définir son mandat, c'est-à-dire son « domaine d'exclusivité »
- intérêt pour les « petits métiers »
- une définition des tâches remise en jeu dans les interactions : **division morale et division technique** du travail
 - comment déléguer les tâches subalternes aux autres ?
 - Importance du « **sale boulot** » dans la division morale. Toutes les professions en ont.
 - Exp des infirmières : elles valorise les tâches en interaction avec les patients, leur connaissance fine de leur état, mais ont une part de « sale boulot » (les soins répétitifs, les corps à nettoyer, etc.).

- A. Strauss : «l'hôpital et son ordre négocié» (1963) publié dans La trame de la négociation (1992) :
 - l'hôpital ne peut être conçu comme un ensemble de règles s'imposant verticalement, les règles sont en fait négociées par les acteurs.
 - L'hôpital constitue un monde social : chacun doit y réapprendre son rôle.
 - l'efficacité des traitements dépend de la coopération entre les médecins, les infirmières... et les malades :
 - les traitements sont l'objet d'un réajustement progressif en fonction des interactions, pour établir un diagnostic
 - les médecins doivent négocier les traitements
 - les malades « coopératifs » ne sont pas traités comme les malades « non coopératifs »

● Les conflits de territoires entre groupes professionnels

- Andrew Abbott (1988), Le système des professions :
- les professions constituent un espace mouvant de conflits. et de concurrence pour « imposer leur récit » sur leur propre légitimité
 - définition relationnelle des professions, pour dépasser l'opposition entre interactionnistes et fonctionnalistes
- Un territoire professionnel repose sur la capacité à imposer un problème et le traitement qu'elle propose.
- L'ensemble des territoires font système, mais de façon mouvante, selon la capacité à s'imposer dans les différentes arènes : rapport au public, aux autorités et aux autres profession
- Exemple d'Abbott : l'invention des professions chargée du « comportement » (psychologues, psychiatres...)

III.B) LA SOCIALIZATION ET LA CONSTRUCTION DES IDENTITÉS PROFESSIONNELLES

- Chaque profession repose sur un système normatif, qui garantit la légitimité de son action :
 - cas de la déontologie des médecins : rôle du conseil de l'Ordre des médecins créé en 1947 : adhésion obligatoire, il vérifie l'application du code de déontologie médicale, il est l'interlocuteur du gouvernement sur les réformes de santé, et contrôle l'exercice de la profession médicale.
 - rôle de la socialisation professionnelle indispensable
- Perspective fonctionnaliste : les professions se distinguent des autres métiers par l'importance des normes chargées de maintenir leur spécificité.

● Comment devient-on médecin ? La socialisation anticipatrice

- Robert K. Merton, The student physician (1957) :
 - Grande enquête collective portant sur plusieurs centaines d'étudiants en médecine, suivi de journaux de médecins sur plusieurs années, pour saisir les étapes de la socialisation.
 - socialisation anticipatrice : les futurs médecins doivent se former à leur rôle à venir en adoptant par anticipation certains comportements (les internes par ex).
 - Un ajustement complexe : apprendre à échapper à la fois à un trop grand stress dans le métier, et en même temps à un détachement excessif.

● La gestion difficile des identités professionnelles : le cas des infirmières

- Anne Paillet, Sauver la vie, donner la mort. Une sociologie de l'éthique en réanimation néonatale (2007) :
 - comprendre les «décisions difficiles», : moment où l'on décide d'intuber ou pas un prématuré.
 - divergences professionnelles liées aux interactions caractéristiques de leur métier :
 - les infirmières évaluent davantage l'état des parents
 - les médecins : la viabilité plus que les séquelles ?
 - deux cultures professionnelles distinctes se constituent

- F. Dubet, le déclin de l'institution (2002) s'intéresse à trois institutions ou les travailleurs font l'expérience du «travail sur autrui» (école, hôpital, travailleurs sociaux)
- Hypothèse centrale : les différentes formes du «travail sur autrui» étaient encadrées longtemps par ce qu'il appelle le «programme institutionnel» qui défend :
 - une conception très particulière du travail sur autrui, dans lequel le travail sur autrui consiste à suivre un système de valeurs et de règles qui s'appliquent à des individus particuliers.
 - c'est un mode vocationnel (c'est l'influence de l'Eglise)
 - une conception à la fois normalisatrice et autonomisatrice du travail de socialisation sur autrui (cf Durkheim).
- L'enquête dans les trois domaines montre l'irrésistible déclin du programme institutionnel : mettre beaucoup de soi, inventer des solutions ad hoc.
 - les usagers remettent en cause le programme institutionnel : pratiques réflexives et critiques des usagers

III.C) LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA RELATION SALARIALE

● La rémunération des médecins :

- Une profession libérale qui défend son autonomie... mais dont le financement repose sur la collectivité
 - Régulation sociale des prix variable dans le temps : tiers-payants, financement de l'assistance aux pauvres, etc.
- Une construction socio-historique :
 - exemple de la charte de la médecine libérale de 1927, qui prévoit la liberté de choix du médecin et de sa prescription, et la liberté tarifaire
 - perte de la liberté tarifaire en 1945
- Cf Singuliers généralistes. Sociologie de la médecine générale, G. Bloy et F-X Schweyer (2010) : défense de l'autonomie d'autant plus grande qu'ils sont plus « menacés » de la perdre au profit des spécialistes.

● Pourquoi les aides à domicile sont-elles si peu payées ?

- Cf C. Avril, les aides à domicile (2014) : échec de la professionnalisation dans ce contexte
 - conflit entre les points de vue des acteurs : les associations ont imposé le point de vue des prestataires à la puissance publique.
- Cf Florence Weber et alii : Le Salaire de la confiance (2014) :
 - des salaires faibles alors que les besoins sont en forte hausse.
 - une activité qui souffre des contradictions entre plusieurs modèles dont la logique n'est pas compatible :
 - modèle domestique du care
 - modèle industriel des associations
 - modèle sanitaire des affaires sociales